

Chères Adhérentes,

Chers Adhérents,

Comme annoncée cette semaine par notre Président de la République, Emmanuel MACRON, et notre Premier Ministre, Jean CASTEX, une dynamique positive est de mise au regard de la situation sanitaire en constante amélioration.

En effet, un nouveau décret applicable à partir de ce Samedi 28 Novembre permet à certaines sections sportives de reprendre partiellement leur activité.

"Les publics mineurs sont autorisés à reprendre toutes les activités sportives encadrées, individuelles ou collectives, dans le cadre de leur club, association, dès lors qu’elles se déroulent en plein air, c’est-à-dire y compris dans les équipements sportifs de plein air. Jusqu’au 15 décembre minimum, leur pratique sportive devra respecter les règles de distanciation."

"Pour les personnes majeures, la pratique d’une activité sportive redevient possible dans les équipements de plein air … de manière individuelle ou encadrée par un club ou une association dans le respect de protocoles sanitaires renforcés. Et toujours dans le strict respect de la distanciation et avec une attestation de déplacement dérogatoire. Les vestiaires collectifs resteront fermés dans cette période du 28 novembre au 15 décembre."

Par conséquent et avec l’accord de la Municipalité, la section Tennis a pu ouvrir dès ce samedi 28 Novembre, la partie extérieure à ses adhérents.

Puis à partir du lundi 30 novembre les sections Athlétisme, Cycle et Tir à l’Arc, pourront à leur tour, reprendre leurs activités extérieures dans le respect des règles sanitaires renforcées.

Malheureusement, concernant les sections Basketball, Badminton, Fitness-Musculation, G.D.S, Handball, Judo, Karaté, Tai Chi Chuan et Tennis de Table, nous devrons patienter jusqu’au 15 décembre 2020 pour de nouvelles décisions gouvernementales, voire le 20 janvier pour les activités à la salle Christian Le Fournis, en espérant la poursuite de l’amélioration de la situation sanitaire.

Nous vous savons impatients de reprendre (et tant mieux, vos encadrants de sections le sont également !).

Nous restons néanmoins optimistes quant à la reprise prochaine de vos activités.

Le Bureau Directeur du CLOCA